



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Zoom
sur

Ouverture d'un nouveau DU Droit de l'intelligence artificielle

L'ICP ouvre à la rentrée prochaine une nouvelle formation à destination des professionnels du droit, le Diplôme Universitaire Droit de l'intelligence artificielle. Diane Galbois-Lehalle et Renaud de Mazières, co-directeurs de la formation, nous en parlent en vidéo !

DU Droit de l'intelligence artificielle

A lire aussi :

>> Chaire Numérique et Citoyenneté



@Pixabay

FORMATION CONTINUE **NOUVEAUTÉ**

L'intelligence artificielle (IA) transforme les métiers du droit, bouleversant usages, pratiques et responsabilités.

Pour accompagner les professionnels face à ces nouveaux défis, l'ICP et sa Chaire Numérique et Citoyenneté lancent un nouveau Diplôme Universitaire en Droit de l'IA, co-dirigé par Diane Galbois-Lehalle, directrice du Master Droit de l'IA et Titulaire de la Chaire, et par Renaud de Mazières, banquier privé, alumni du Master Droit de l'IA.

Cette formation **opérationnelle et interdisciplinaire** offre les clés pour maîtriser les enjeux juridiques, éthiques et réglementaires de l'IA, et anticiper ses impacts concrets sur la pratique du droit.

Découvrez-là en vidéo :

Maitriser les enjeux juridiques de l'IA

Le DU Droit de l'IA propose une approche complète et accessible, centrée sur les enjeux actuels : conformité, transformation numérique, responsabilité, nouvelles compétences juridiques...

Cette formation vous permettra de :

comprendre les technologies d'IA et leurs applications concrètes
maîtriser les enjeux réglementaires (*AI Act*, RGPD...)
anticiper les impacts sur la pratique juridique et la fonction de juriste
intégrer les dimensions éthiques et stratégiques de l'IA dans votre organisation

Un rythme adapté aux professionnels

Fin septembre 2025 - juin 2026
9 modules de 2 jours (vendredi et samedi)
1 fois par mois
90h d'enseignement

Publié le 12 juin 2025 – Mis à jour le 25 juin 2025

A lire aussi

À LA
UNE

FORMATION
CONTINUE

NOUVEAUTÉ

